



Communiqué de Presse



Saint-Denis, le 18 novembre 2020

Travaux du CDG Express,

Les salarié·e·s ne doivent pas faire les frais de l'arrêt de ce projet inutile !

Le Tribunal Administratif de Montreuil a annulé la dérogation au code de l'environnement qui permettait la réalisation des travaux du CDG Express et mis un coup d'arrêt aux chantiers en cours.

Cette décision est notamment motivée par la forte baisse du trafic aérien et la renonciation à réaliser cette ligne pour les JO 2024.

La fédération SUD-Rail conteste depuis ses origines la légitimité de ce projet financé par des fonds publics au profit d'une minorité et au détriment des usagers du quotidien, avec un risque de dégradation du service public ferroviaire de la banlieue nord parisienne.

La fédération SUD-Rail revendique d'ailleurs la continuité des chantiers qui contribuent à la régénération du RER B (ouvrages d'art notamment) et répondent aux véritables besoins quotidiens des Franciliens.

Le budget de 2,5 milliards d'euros, attribué à ce projet, aurait pu être affecté à l'entretien et au développement du service public ferroviaire de voyageurs mais aussi au développement des infrastructures nécessaires à une véritable relance du transport de marchandises, priorité affichée du gouvernement mais dont toutes les décisions contribuent à se priver des infrastructures utiles.

La décision du Tribunal Administratif entraîne concrètement la mise à l'arrêt de plusieurs chantiers et il est inacceptable que SNCF Réseau, comme les nombreuses entreprises sous-traitantes intervenant sur ces chantiers, fassent peser des menaces sur la rémunération ou sur l'emploi des salarié·e·s.

La direction SNCF et le gouvernement se sont entêtés dans ce projet inutile et veulent désormais faire payer leur acharnement aux salarié·e·s.

Alors que les travaux ferroviaires à réaliser sont importants et permettraient une réaffectation rapide, pour la fédération SUD-Rail il est urgent de redéployer les moyens et les effectifs au service de projets utiles au plus grand nombre et en faveur d'une véritable transition écologique.